



16ème législature

Question N° : 18220	De Mme Béatrice Descamps (Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Travail, santé et solidarités		Ministère attributaire > Personnes âgées et personnes handicapées
Rubrique >services à la personne	Tête d'analyse >Difficultés rencontrées par les accueillants familiaux	Analyse > Difficultés rencontrées par les accueillants familiaux.
Question publiée au JO le : 28/05/2024 Date de changement d'attribution : 04/06/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Béatrice Descamps attire l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur les difficultés rencontrées par les accueillants familiaux. Ces derniers, qui accueillent des personnes âgées ou en situation de handicap à leur domicile, souffrent d'un manque de reconnaissance professionnelle. Leur activité connaît une baisse d'attractivité, alors qu'elle est plus que nécessaire, dans un contexte où la demande augmente, où il manque des places et des personnels dans les établissements médico-sociaux, où le nombre de personnes pour lesquelles le maintien à domicile n'est plus possible augmente et où des personnes pour lesquelles les établissements ne sont pas adaptés restent toujours sans solution. Pour assurer leurs missions, les accueillants familiaux font preuve d'engagement, de disponibilité et de responsabilité. Il est donc nécessaire que leurs conditions, notamment de rémunération et d'indemnisation, soient améliorées et que leur activité soit pleinement reconnue. C'est dans ce contexte qu'elle souhaite savoir quelles mesures le Gouvernement compte mettre en place afin de mieux valoriser l'accueil familial.